



Paris, le 25 avril 2018

M. Patrick JEANTET
Président de l'EPIC SNCF Réseau
15/17 rue Jean-Philippe Rameau
93210 SAINT-DENIS

Objet : Demande de Concertation Immédiate EPIC SNCF Réseau

Monsieur le Président,

Les organisations syndicales CGT, UNSA, CFDT vous déposent, conformément à l'article 4.2 du chapitre 1 du RHO826, modifié par l'avenant du 13 décembre 2017, une Demande de Concertation Immédiate portant sur les sujets suivants :

- Arrêt de toutes les restructurations en cours dans tous les services, notamment dans les DFA ;
- Abandon du projet Diapason ;
- Mise en place d'une véritable GPEC permettant d'anticiper les besoins en embauches ;
- Une politique de Formation offensive afin de ré-internaliser les charges de travail faites par le privé ; cela implique la mise en place de centres de formation au plus près des bassins d'emploi et un plan de recrutements de formateurs ;

Dans l'attente d'être reçus, nous vous prions d'agréer Monsieur le Président, l'expression de nos salutations respectueuses.

CGT

Laurent BRUN

UNSA

Roger DILLESEGER

CFDT

Thomas CAVEL